

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 15/12/2016



• Briançonnais • Ecrins • Guillestrois • Queyras

DEPARTEMENT DES HAUTES ALPES  
ARRONDISSEMENT DE BRIANCON

POLE D EQUILIBRE TERRITORIAL ET RURAL  
DU BRIANCONNAIS, DES ECRINS, DU  
GUILLESTROIS ET DU QUEYRAS

Conseil syndical n°6 du : 14 décembre 2016

Délibération n° : 2016.068

Page 1 sur 2

**Objet : n°2016.068 : ENERGIE : Modification de la demande de subvention 2016.48 ingénierie 2017-2018-2019**

Par suite d'une convocation en date du 8 décembre 2016, les membres composant le Conseil syndical du **Pôle d'Equilibre Territorial et Rural du Briançonnais Des Ecrins du Guillestrois et du Queyras** se sont rassemblés au lieu ordinaire de ses séances le 14 décembre 2016 sous la présidence de Monsieur Pierre LEROY, Président du **Pôle d'Equilibre Territorial et Rural du Briançonnais Des Ecrins du Guillestrois et du Queyras**, conformément aux dispositions du Code Général des Collectivités Territoriales (Art.L-2121.7 à L-2121.28).

Secrétaire de séance : Cyrille DRUJON D ASTROS

Etaient présents, absents, excusés, ou représentés :

Titulaires		Suppléants	
<b>Communauté de communes du Briançonnais - 5 Voix</b>			
Maurice DUFFOUR	Présent	Francine DARDEN	Absente
Alain FARDELLA	Absent	Thierry BOUCHIE	Présent
Pierre LEROY	Présent	Thyphaine BERTHET BOUTARIC	Absente
Sébastien FINE	Pouvoir Pierre LEROY	Eric PEYTHIEU	Absent
Catherine VALDENNAIRE	Absent	Jean Pierre SEVREZ	Absent
<b>Communauté de communes du Pays des Ecrins – 2 voix</b>			
Cyrille DRUJON D ASTROS	Présent	Jean Robert RICHARD	Absent
Jean CONREAUX	Présent	Martin FAURE	Présent
<b>Communauté de communes du Guillestrois – 2 voix</b>			
Max BREMOND	Absent	Dominique MOULIN	Absent
Bernard LETERRIER	Absent	Jean Louis BERARD	Présent
<b>Communauté de communes de l'Escarton du Queyras – 2 voix</b>			
Christian LAURENS	Absent	Jacques BONNARDEL	Absent
Christian GROSSAN	Présent	Serge LAURENS	Présent

\*\*\*

Vu

Le soutien de l'ADEME aux initiatives structurant et relayant les informations en matière d'énergie et d'environnement en direction des particuliers, entreprises et collectivités, ainsi que le soutien aux mobilisations et animations à l'échelle d'un territoire sur le développement des énergies renouvelables, mobilités... mais aussi aux projets territoriaux fixant des objectifs dans le cadre de démarches transversales nécessitant un bouquet d'opérations telles que études, communications et animation,

L'invalidation de la participation Région

CONSIDERANT :

Que le Pôle d'Equilibre Territorial et Rural du Briançonnais, des Ecrins, du Guillestrois et du Queyras, dans ses missions souhaite poursuivre la dynamique énergie initiée par le Territoire à Energie Positive pour la Croissance Verte, et cela en partenariat avec des acteurs du territoire et plus particulièrement avec le Parc Naturel Régional du Queyras ;

Que l'ADEME soutient le projet du PETR et du Parc

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 15/12/2016



**PETR**  
POLE D'EQUILIBRE TERRITORIAL ET RURAL

• Briançonnais • Ecrins • Guillestrois • Queyras

**DEPARTEMENT DES HAUTES ALPES  
ARRONDISSEMENT DE BRIANCON**

**POLE D EQUILIBRE TERRITORIAL ET RURAL  
DU BRIANCONNAIS, DES ECRINS, DU  
GUILLESTROIS ET DU QUEYRAS**

**Conseil syndical n°6 du : 14 décembre 2016**

**Délibération n° : 2016.068**

Page 2 sur 2

**Objet : n°2016.068 : ENERGIE : Modification de la demande de subvention 2016.48 ingénierie 2017-2018-2019**

APRES EN AVOIR DELIBERE ET VOTE PAR :

Nombre de membres en exercice	9	Nombre de suffrages	9
Nombre de membres présents	8	Nombres de membres représentés	1
Nombre de suffrages exprimés		9	
Pour	9	Contre	Abstention

**LE CONSEIL SYNDICAL**

- Décide d'approuver le plan de financement suivant :

<b>BUDGET PREVISIONNEL énergie PETR 2017 2018 2019</b>				
Postes de dépense	ENERGIE	année 1	année 2	année 3
Fourniture petit équipement	2 000,00 €	2 000,00 €		
Communication	40 000,00 €	5 000,00 €	20 000,00 €	15 000,00 €
Frais de déplacement	5 000,00 €	2 000,00 €	1 500,00 €	1 500,00 €
Charges personnelles	120 000,00 €	40 000,00 €	40 000,00 €	40 000,00 €
<b>TOTAL</b>	<b>167 000,00 €</b>	<b>49 000,00 €</b>	<b>61 500,00 €</b>	<b>56 500,00 €</b>
<b>RECETTES</b>				
ADEME POSTE	72 000,00 €	24 000,00 €	24 000,00 €	24 000,00 €
ADEME PETIT EQUIPEMENT	2 000,00 €	2 000,00 €		
ADEME COMMUNICATION	45 000,00 €	7 000,00 €	21 500,00 €	16 500,00 €
CC	48 000,00 €	16 000,00 €	16 000,00 €	16 000,00 €
<b>Total</b>	<b>167 000 €</b>	<b>49 000 €</b>	<b>61 500€</b>	<b>56 500€</b>

- Autorise le Président à signer toutes conventions, actes ou partenariat en lien avec ce projet.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an susdits.

Pour extrait conforme au registre des délibérations du Conseil syndical.

Le Président,  
Pierre LEROY